

Accueil > Régions > Bruxelles

Bruxelles: jusqu'à 1.500 euros octroyés aux intermittents de la culture et de la création

Bruxelles adopte des mesures spécifiques pour soutenir le secteur culturel, en mettant le focus sur les organisations bruxelloises à caractère non lucratif et les travailleurs intermittents de la culture qui n'ont pu, jusqu'à présent, prétendre à une aide.



Par Belga
Le 14/05/2020 à 17:16

Le gouvernement bruxellois et les Commissions communautaires française (CoCof) et flamande ont approuvé jeudi des mesures pour un montant de 8,4 millions d'euros en faveur du secteur de la culture et de la création. Parmi celles-ci, on relèvera la dotation d'un fonds de 5 millions d'euros permettant d'octroyer une aide exceptionnelle de maximum 1.500 euros pour les travailleurs intermittents de la culture.

LIRE AUSSI

Carte blanche: «La culture est vivante grâce à des milliers de travailleur.euse.s»

Justification du gouvernement Vervoort : Bruxelles présente l'offre culturelle la plus importante du pays qui lui apporte une valeur ajoutée en matière d'emploi et de valeur économique mais aussi de bien-être social. Cette offre existe grâce à des travailleurs qui, pour beaucoup, exercent leur métier dans des conditions précaires avec des statuts divers qui en font un des groupes les plus fragilisés, et très lourdement touchés par la crise.



Bruxelles adopte donc des mesures spécifiques pour soutenir ce secteur, en mettant le focus sur les organisations bruxelloises à caractère non lucratif et les travailleurs intermittents de la culture qui n'ont pu, jusqu'à présent, prétendre à une aide.

LIRE AUSSI

Culture et Covid: enfin la grande concertation intergouvernementale

La Région-capitale et les commissions communautaires ont décidé d'octroyer une prime sectorielle régionale unique de 2000 euros pour toutes les organisations culturelles et créatives touchées par la crise. Sont visées toutes les organisations bruxelloises des secteurs culturels et créatifs qu'ils agissent dans le champ marchand ou non lucratif.

La prime sera octroyée sur demande expresse de l'organisation auprès de Bruxelles Économie Emploi via un formulaire en ligne disponible prochainement.

Le gouvernement bruxellois dotera en outre un fonds de 5 millions d'euros pour l'octroi d'une aide exceptionnelle de maximum 1.500 euros aux travailleurs intermittents de la culture subissant des pertes de revenus suite à l'annulation ou au report d'événements en raison de la crise, et qui n'ont accès ni au chômage temporaire, ni au droit passerelle. Cette aide de maximum 1500 € par personne permettra de couvrir une partie des besoins élémentaires de ces personnes mais aussi de soutenir l'emploi bruxellois. Elle est réservée aux travailleurs qui la demandent et dont le statut répond aux conditions définies.



AUSSI EN BRUXELLES



L'homme qui avait volé l'arme d'un policier lors d'émeutes à Anderlecht s'est rendu

L'individu, âgé de 18 ans, est actuellement entendu et sera ensuite, selon toute vraisemblance, mis à la disposition d...



Les zones 20 à Bruxelles suscitent la colère des pompiers: «Aucune dispense n'a été prévue pour les véhicules prioritaires»

Ils regrettent une décision prise « au péril de la sécurité et de la santé de nos concitoyens ».



Brüt By Färm, le marché bio en vrac ouvre une nouvelle enseigne à Ixelles

L'enseigne bio met à l'honneur les produits locaux, de proximité et en vrac. Une démarche qui, forte de son...

FIL INFO | FIL INFO SPORTS

17:38 BRUXELLES
Stib: un accord a été trouvé entre la direction et les syndicats



17:28 MOBILITE
Brussels Airlines: il n'y aura pas d'aide de l'État sans plan d'entreprise qui offre un avenir



17:22 CONSOMMATION
L'Alfca rappelle des produits de volaille des marques Carrefour et Maître Coq

17:16 BRUXELLES
Bruxelles: jusqu'à 1.500 euros octroyés aux intermittents de la culture et de la création

16:33 USA
Donald Trump ne veut plus parler à Xi Jinping «pour le moment»

16:00 MOBILITE
La continuité du service sur le rail en cas de grève confirmée par la Cour constitutionnelle

15:54 ENTREPRISES
Brussels Airlines annonce la reprise d'une partie de ses vols à

Voir tout le Fil info

NEWSLETTER

Recevez toute l'actualité chaque jour dans votre boîte e-mail

Ex: jean@gmail.com

Je m'inscris

LE CHOIX DES LECTEURS



1 SOCIÉTÉ
L'improbable trio en charge de livrer 15 millions de masques à l'Etat belge

2 SOCIÉTÉ
Evolution de la propagation du coronavirus en Belgique: un premier signal d'alerte (infographies)

3 SOCIÉTÉ
Pour le déconfinement total, ce sera encore long, très long...

CHRONIQUES

» La pandémie et les mémoires de la guerre
Par Jean-Paul Marthoz

» Bart De Wever et le PS: j'voudrais bien mais j'peux point
Par Béatrice Delvaux

» Préparer «le monde d'après» par des élections
Par Vincent de Coorebyter

Installez l'application du Soir pour suivre les dernières informations sur l'épidémie, partout, tout le temps. Rendez-vous sur l'App Store ou Google Play

Commentaire *
Signature *
Pierre Pierre
Quelques règles de bonne conduite avant de réagir
Poster

LE SOIR

Les sections du site

- Belgique, So Soir, Soirmag, Génération, Demain la Terre, Images, Le choix de la rédaction, Dossiers, Archives, Économie, Méteo, Programme télé, Club du Soir, Nous contacter, RSS, Concours, Culture, Opinions, Techno, Sciences et santé, Le Soir+

Les services

- Bourses, Trafic, Méteo, Programmes télé, Club du Soir, Nous contacter, RSS, Concours, Petites annonces, Gocar, Ebook.lesoir.be, La cave à vin du Soir, Faire-part et cartes de vœux, Photobook, Les Oeuvres du Soir, Gérer les cookies

Groupe Rossel

- Rossel, Rossel Advertising, References, Cinenews, Out.be, L'Echo, SudInfo, Grenz Echo, La Voix du Nord, Vlan, Rendez-vous, En mémoire, Sillon belge, App Store Optimization, CityPlug.be

